GARANTIES INTERMINISTERIELLES PREVOYANCE

Tarifs TTC mensuels

Tariis 11 C inclisacis					
	Garanties complémentaires Socle interministériel				
Incapacité temporaire de travail					
(ITT)	0,29%				
% du traitement de référence	,				
Invalidité	0.100/				
% du traitement de référence	0,19%				
Décès	0,17%				
% du traitement de référence					
TOTAL	0,65%				
% du traitement de référence					

GARANTIES ADDITIONNELLES PREVOYANCE

Tarifs TTC mensuels

	en com Option addi Variante A	plément des gai	dditionnelles canties complémentaires Option additionnelle 2 Variante C Variante D	
Incapacité temporaire de travail (ITT) % du traitement de référence	0,61%	0,97%	0,53%	0,94%
Invalidité % du traitement de référence	0,24%	0,23%		
Décès				
Capital Décès % du traitement de référence	0,17%	0,41%	0,10%	0,34%
Capital Éducation % du PMSS	0,07%	0,07%	0,05%	0,06%
Double effet % du PMSS				
Rente de survie pour enfant handicapé % du PMSS				
Frais d'obsèques % du PMSS				
Autres garanties				
Assistance aide aux aidants (dont téléassistance) % du traitement de référence	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%

PMSS: Plafond mensuel de la Sécurité sociale. Le PMSS est réactualisé chaque année par les pouvoirs publics pour une date d'effet au 1er janvier. Les cotisations des garanties en % du PMSS suivent l'évolution annuelle du PMSS.